

## Assemblée Générale des Canalisateurs

### Alain Grizaud reconduit à la présidence, une charte pour les adhérents et la remise des Trophées Label Canalisateur 2019 et 2020

L'Assemblée Générale des Canalisateurs s'est déroulée le 14 septembre à la Maison des Travaux Publics. Alain Grizaud a été reconduit à la présidence du syndicat avec un nouveau Conseil d'Administration\* :

- Pierre Brockly : vice-président et président de la Commission Label Canalisateur
- Pierre Rampa : vice-président
- Christophe Ruas : vice-président
- Alain Etchart : nouvel administrateur
- Stéphane Flénet : nouvel administrateur et nouveau président de la Commission Formation
- Yves Forzini : administrateur renouvelé
- Loïc Taulemesse : nouvel administrateur
- Jean-Pierre Bertin : nouvel administrateur
- Stéphane Wuilque, nouvel administrateur et trésorier

\*Liste non exhaustive présentant les changements et nouveaux arrivés.

L'Assemblée Générale a été également l'occasion de présenter **la Charte des Canalisateurs**, issue de la volonté du président de conforter l'engagement des adhérents dans le syndicat, de les inscrire comme des professionnels investis, proactifs et forces de proposition pour préserver un patrimoine souterrain invisible mais vital pour tous les Français. *Charte jointe.*

### Remise des Trophées Label Canalisateur



Le Label Canalisateur, créé en 1990, atteste de la compétence et du professionnalisme d'une entreprise pour réaliser une prestation de pose ou de réhabilitation de canalisations. Il est délivré aux entreprises pour une durée de trois ans par une commission paritaire indépendante composée de maîtres d'ouvrage et d'œuvre publics et privés et de professionnels. Depuis 2018, le Label Canalisateur a évolué avec la dématérialisation des demandes, un barème de notation plus cohérent, le développement de la partie QSE...

Pierre Brockly, président de la Commission Label Canalisateur, a remis lors de l'Assemblée Générale les Trophées 2019 (qui n'avaient pu être remis en 2020 du fait de la Covid) et les Trophées 2020 aux entreprises labellisées :

#### Les Trophées 2019

- **Trophée « Eau potable »** : SOGEA RHONE ALPES - Souzy (69)
- **Trophée « Assainissement »** : CHAPON S.A.S - Malissard (26)
- **Trophée « Réhabilitation »** : BARRIQUAND S.A.S - Compiègne (60)
- **Trophée « thermie »** : EHTP Agence de Normandie - Grand-Couronne (76)

#### Les Trophées 2020

- **Trophée « eau potable »** : SOGEA EST BTP Agence de Metz - Boulay (57)
- **Trophée « Assainissement »** : SOBEBO – Mérignac (33)

#### ***À propos des Canalisateurs***

Les Canalisateurs, organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics, fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant des Canalisateurs le 2e syndicat de spécialité de la FNTP.

Contact : 01 45 63 26 08 - [info@canalisateurs.com](mailto:info@canalisateurs.com) - [www.canalisateurs.com](http://www.canalisateurs.com)

**Service de presse** : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - [patricia.desmerger@orange.fr](mailto:patricia.desmerger@orange.fr)  
@patdesmerger - **f** : campagne-presse - **in** : [fr.linkedin.com/in/patdesmerger](https://fr.linkedin.com/in/patdesmerger)